

Le CESE a voté son avis "Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020"

PUBLIÉ LE 23/06/2015

Lancée en 2010, la stratégie Europe 2020 a été créée dans le but louable de relancer la compétitivité et l'emploi dans l'Union européenne (UE) en s'attaquant aux problèmes structurels, tout en garantissant une cohésion économique, sociale et territoriale pour les citoyens. Aujourd'hui, le bilan qui peut en être dressé à mi-parcours est décevant tout particulièrement dans les domaines de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est clair que les politiques économiques menées pour tenter de résoudre la crise survenue en 2008 ont nui à la capacité d'atteindre les objectifs. La Commission européenne devrait avant la fin de l'année, formuler des propositions de révision de la stratégie Europe 2020. Dans ce contexte, le CESE souligne l'importance d'un nouveau projet ambitieux pour l'UE dans une période marquée par le scepticisme et la défiance des citoyens vis à vis de l'Europe. Le CESE est convaincu que l'UE a besoin d'une stratégie globale de moyen terme pour une croissance durable et des emplois de qualité. Cette stratégie aidera à surmonter la crise actuelle qui se prolonge dans certains pays et pourra remédier aux inégalités croissantes. La révision à mi-parcours constitue une occasion unique à saisir pour la relancer et l'ancrer dans une nouvelle gouvernance économique, sociale et environnementale équilibrée. L'avis Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020 a été présenté le 23 juin par son rapporteur M. Alain Delmas (Groupe CGT), en présence du président de la section des affaires européennes et internationales Yves Veyrier (Groupe CGT-FO), et adopté par l'Assemblée Plénière du CESE avec 173 votes pour et 1 contre.

[Télécharger](#)